

Commission Régionale des Pêches
du Golfe de Guinée.

Regional Commission of Fisheries
of Gulf of Guinea.



Comisión Regional de Pesca
del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas
do Golfo da Guiné.

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

RAPPORT D'ACTIVITES

DU

PREMIER TRIMESTRE 2020



INTRODUCTION

Comme d'ordinaire, le présent rapport d'activités du premier trimestre 2020 de la COREP s'inscrit en droite ligne des missions dévolues au Secrétariat Exécutif.

Pour rendre compte des activités menées à cette période, nous allons nous appesantir sur :

- les relations de coopération et de collaboration entretenues avec les Etats Membres, les Institutions et les partenaires au développement ;
- l'exécution du Programme de travail du trimestre écoulé ;
- l'exécution budgétaire et de la gestion du personnel ainsi que celle du patrimoine de la COREP en ce début d'année ;
- le compte-rendu des autres activités à savoir celles dites ponctuelles.

I- PRINCIPAUX EVENEMENTS DU SIEGE

I-1.Principales correspondances

1.1.1 Courrier transmis

A) Courrier du Président en exercice de la COREP

- Le 20 janvier 2020 : lettre du Président en exercice adressée au Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de la République du Congo pour accuser bonne réception de sa lettre par laquelle il marque son accord pour organiser et abriter, à Pointe-Noire, en République du Congo, du 8 au 9 mars 2020, la 10^{ème} Session ordinaire du Conseil des Ministres de la COREP qui sera précédée, du 5 au 7 mars 2020, de la 15^{ème} Réunion du Comité Technique.

De même, par la présente lettre, le Président en exercice sollicite que soit proposé une autre date, de préférence à la fin du mois de mai 2020, compte tenu de l'actualité politique en République du Cameroun en cette période.

B) Courrier du Secrétariat Exécutif

- Le 09 janvier 2020 : lettre adressée à Monsieur le Directeur Général des Impôts à Libreville (Gabon) relative à la demande de dispense de la TVA sur achat de véhicule neuf ;
- Le 09 janvier 2020 : lettre des Remerciements les plus sincères à Madame la Ministre des Pêches et des Ressources Hydriques de la République de Guinée Equatoriale pour l'appui financier octroyé par son pays au fonctionnement du Secrétariat Exécutif de la COREP ;
- Le 09 janvier 2020 : lettre adressée à Monsieur le Directeur Général des Douanes Gabonaises à Libreville (Gabon) relative à la demande de l'Admission Temporaire Normale (ATN) pour l'achat d'un véhicule neuf ;
- Le 14 janvier 2020 : lettre adressée à Madame la Ministre de la Pêche et des Ressources Hydriques de la République de Guinée Equatoriale relative au Rapport de la mission d'appui de la COREP à l'Administration Nationale des Pêches de la République de Guinée Equatoriale ;
- Le 23 janvier 2020 : lettre adressée à Monsieur le Directeur Général de la CNSS à Libreville (Gabon) pour solliciter une audience pour la période du 27 au 30 janvier 2020, selon sa convenance dans le but de traiter des questions en rapport avec les cotisations à la CNSS du personnel local de la COREP ;



- Le 23 janvier 2020 : lettre adressée à Monsieur le Ministre de Pêche et Elevage de la République Démocratique du Congo pour solliciter le réengagement du dossier de paiement des arriérés de contribution statutaire à la COREP pour son paiement au cours de cet exercice budgétaire 2020 ;
- Le 23 janvier 2020 : lettre adressée à Monsieur le Vice-Premier Ministre en charge du Budget de la République Démocratique du Congo pour solliciter le réengagement de paiement des arriérés de contributions statutaires de la R D Congo en faveur de la COREP ;
- Le 24 janvier 2020 : lettre de Remerciements les plus sincères adressée à Madame la Ministre des Pêches et de Mer de la République d'Angola pour le paiement des arriérés de contributions des années 2017 et 2018 de la République d'Angola envers la COREP ;
- Le 27 janvier 2020 : lettres adressées aux Ministres en charge des Pêches de la zone COREP et au Secrétaire Général de la CEEAC pour transmission du rapport d'Activités du Quatrième Trimestre 2019 de la COREP ;
- Le 30 janvier 2020 : lettre adressée au Président en exercice de la COREP pour l'informer de la venue au Siège de la COREP à Libreville (Gabon) de Monsieur Alexis TCHAKONTE, Contrôleur Financier près la COREP pour effectuer une mission de contrôle et de certification des comptes de l'exercice 2019 de la COREP au cours de la période du 15 au 22 février 2020 ;
- Le 30 janvier 2020 : lettre d'invitation adressée à Monsieur Alexis TCHAKONTE, Contrôleur Financier de la COREP pour effectuer une mission de contrôle et de certification des comptes de la COREP, exercice 2019, du 15 au 22 février 2020 au Siège de la COREP ;
- Le 10 février 2020 : lettre adressée au Secrétaire Général de la CEEAC pour confirmer la participation de la COREP, représentée par Monsieur Emmanuel SABUNI KASEREKA, Administrateur, à l'atelier régional pour l'Afrique Centrale du Programme Global Monitoring of Environnement and Security and Africa qui devait se tenir à Kinshasa en République Démocratique du Congo, du 03 au 06 mars 2020 ;
- Le 11 février 2020 : lettre adressée à Son Excellence Madame la Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires Etrangères de la République Démocratique du Congo pour solliciter le réengagement de paiement des arriérés de contributions statutaires de la République Démocratique du Congo en faveur de la COREP ;
- Le 17 février 2020 : lettre adressée à Monsieur le Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale à Libreville (Gabon) relative à la demande d'une assistance technique pour la réalisation d'une étude qui fera des propositions sur le financement approprié de la COREP qui doit prendre en compte, entre autres, le problème des rémunérations du personnel du Secrétariat Exécutif, conformément aux conclusions de la IX^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres de la COREP tenue à Yaoundé en République du Cameroun en octobre 2016 ;
- Le 18 février 2020 : lettre adressée à Monsieur le Ministre des Finances de la République du Cameroun pour engager le paiement de la contribution statutaire de l'année 2020 due à la COREP par la République du Cameroun ;
- Le 18 février 2020 : lettre adressée à Monsieur le Secrétaire Exécutif de la CDB à Busan en République de Corée pour confirmer la participation de la COREP représentée par Monsieur Emile ESSEMA, Secrétaire Exécutif, à la troisième Réunion du Dialogue Mondial qui devait se tenir à Busan, République de Corée, du 21 au 24 avril 2020 ;
- Le 18 février 2020 : lettre adressée à Monsieur le Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale à Libreville (Gabon) pour solliciter l'appui de la FAO, à travers le Programme de coopération Technique, pour permettre de conduire les expertises et le renforcement des capacités des divers parties prenantes nécessaires au



développement de projets d'investissement dans l'aquaculture commerciale en Afrique Centrale ;

- Le 28 février 2020 : lettre adressée à Madame la Ministre de la Pêche et des Ressources Hydriques de la République de Guinée Equatoriale pour solliciter la levée de toutes les contraintes qui empêchent l'expert national SCS d'élaborer le Projet du Registre National des navires de pêche industrielle pour la République de Guinée Equatoriale ;
- Le 09 mars 2020 : lettre adressée à Monsieur le Directeur Général de la CNSS à Libreville (Gabon) pour solliciter une audience pour la période du 16 au 20 mars 2020, selon sa convenance, dans le but de traiter des questions en rapport avec les cotisations à la CNSS du personnel local de la COREP ;
- Le 09 mars 2020 : lettre adressée au Secrétaire Général de la CEEAC pour solliciter une audience pour la période du 16 au 20 mars 2020, selon sa convenance, dans le but d'échanger sur les questions d'intérêt commun.

1.1.2 Courrier réceptionné

- Le 10 février 2020 : Demande de rendez-vous de la société NumerITs implantée à Soduco, Libreville (Gabon) pour offre de services ;
- Le 11 février 2020 : lettre de Madame la Ministre de la Pêche et des Ressources Hydriques de la République de Guinée Equatoriale pour exprimer son accord en vue de l'exécution du projet de renforcement des capacités des acteurs de la pêche du district de Kogo et pour accusé de réception des Félicitations à lui adressées suite au versement d'un appui financier à la COREP par son pays ;
- Le 12 février 2020 : lettre de la Banque BGFIBank à Libreville pour régularisation des écritures et explications sur différences d'opérations suite à notre requête relative à 4 opérations passées sur le compte COREP ;
- Le 03 mars 2020 : Note verbale du Ministère des Affaires Etrangères de la République Gabonaise aux Missions Diplomatiques, Postes Consulaires et Organisations Internationales accrédités au Gabon et ayant l'honneur de porter à la connaissance ce qui suit :
 - le Gouvernement de la République Gabonaise suit avec une attention particulière la propagation du Coronavirus (Covid-19) et des mesures dont les détails seront communiqués ultérieurement ;
 - dans l'attente, le Ministère invite les Missions Diplomatiques, Poste Consulaires et Organisations Internationales à suspendre, jusqu'à nouvel ordre, tout mouvement vers le Gabon pour tout diplomate séjournant actuellement à l'extérieur.
- Le 04 mars 2020 : Note verbale de l'Ambassade de la Fédération de Russie en République Gabonaise aux Missions Diplomatiques et Consulaires ainsi qu'aux Organisations Internationales accréditées au Gabon et a l'honneur de porter à leur connaissance la tenue de la réunion de Son Excellence Monsieur Dimitry KOURAKOV, Ambassadeur de Russie en qualité de Vice-doyen du Corps diplomatique, accompagné par ses collègues (Ambassadeurs de l'Egypte, de l'Italie, du Maroc et chargé d'Affaires de l'Espagne) avec Son Excellence Monsieur Alain Claude BILLIE-BY-NZE, Ministre des Affaires Etrangères du Gabon, au sujet de la Note Verbale du 03 mars 2020.

Son Excellence Monsieur Alain Claude BILLIE-BY-NZE a informé que l'Etat Gabonais étudie actuellement les mesures visant à établir le mécanisme sanitaire spécial pour les diplomates entrant au Gabon. La Décision doit être prise vendredi le 06 mars 2020.

Par conséquent, le Ministère des Affaires Etrangères du Gabon invite les membres du Corps Diplomatique qui prévoit de retenir ou venir pour la première fois au Gabon, à suspendre leur arrivée au pays au moins jusqu'au 7 mars 2020.



- Le 09 mars 2020 : Note Verbale portant information des propositions d'activités revues par le Groupe de travail du Corps Diplomatique mis en place pour coordonner un programme d'activités annuelles des missions et organisations internationales accréditées au Gabon.

Ledit Groupe recommande au Corps Diplomatique d'inclure ces propositions d'activités dans le plan d'action pour 2020 sous réserve de la disponibilité de ressources financières.

Par ailleurs, Son Excellence Monsieur Dimitry KOURAKOV, président dudit Groupe a confirmé que le Ministre des Affaires Etrangères met au point un Agenda des visites par les membres du Corps Diplomatique des provinces visant à faire mieux connaître aux diplomates le pays hôte. Les deux provinces, Haut-Ogooué et Ogooué – Lolo, ont été proposées comme destinations préférées pour le Corps Diplomatique ;

- Le 09 mars 2020 : lettre du Directeur des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques de la République du Cameroun pour nous informer de ce que les fichiers des navires nationaux de pêche industrielle du Cameroun transmis par l'Expert National SCS au Secrétariat Exécutif de la COREP, ont préalablement reçu son approbation ;
- Le 10 mars 2020 : Note Verbale de l'Ambassade de la République d'Angola près la République Gabonaise pour nous informer de ce que l'audience sollicitée est prévue pour le 17 mars 2020 à 11h30 ;
- Le 11 mars 2020 : Réponse de Madame le Directeur Général des Pêches et de l'Aquaculture de la République gabonaise suite à la note circulaire adressée aux membres du Comité Technique de la COREP relative à la mise en œuvre par la FAO d'un nouveau programme intitulé FISH4ACP.

Par ailleurs, elle nous informe de ce qu'une note d'information a été prise demandant à tous les agents intéressés de bien vouloir faire acte de candidature en déposant leur CV dans les meilleurs délais ;

- Le 12 mars 2020 : Note Verbale de l'Ambassade de la République du Cameroun près la République Gabonaise et près de la République Démocratique de Sao Tomé e Principe pour nous faire part de la disponibilité de Son Excellence Madame l'Ambassadeur à recevoir le Secrétaire Exécutif de la COREP, le mardi 17 mars 2020 à 11 heures.
- Le 24 mars 2020 : lettre de Monsieur le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la République du Cameroun, Président en exercice de la COREP, portant transmission de la fiche du projet de renforcement des capacités des acteurs de la pêche intitulé « *Renforcement des capacités sur la gestion responsable des pêcheries et les activités post-captures à Yoyo au Cameroun* » ;
- Le 30 mars 2020 : lettre de Madame le Directeur Général des Pêches et de l'Aquaculture de la République Gabonaise portant amendements du Registre national des navires de pêche industrielle en réponse à la demande d'éclaircissements de la COREP concernant la finalisation du projet de Registre National des navires de pêche industrielle du Gabon.

I-2.Des invitations

- Invitation du Secrétaire Exécutif par intérim de la Convention de la Diversité Biologique (CDB) à la troisième Réunion du Dialogue mondial pour l'Initiative de Soutenabilité des Océans (SOI) avec les Organisations régionales des mers et les Organismes Régionaux des Pêches, prévue du 21 au 24 avril 2020 à Busan, en République de Corée ;
- Invitation de l'Ambassade de la République du Congo près la République Gabonaise, assurant le DECANAT du Corps Diplomatique à une réunion du Corps Diplomatique prévue le jeudi 20 février 2020 à la Résidence de l'Ambassadeur d'Afrique du Sud près la République Gabonaise ;



- Invitation du Ministère des affaires Etrangères de la République Gabonaise à une réunion d'information le lundi 17 février 2020 à 15heures, à l'Hôtel Radisson Blu, sur les dispositions prises par le Gouvernement Gabonais au sujet de la gestion préventive de l'épidémie causée par le nouveau Coronavirus.

I-3.Des audiences

- Le Secrétaire Exécutif et l'Administrateur au Développement des Pêcheries et à la Programmation ont échangé le 14 janvier 2020 avec une délégation du Bureau Sous-régional de la FAO pour l'Afrique Centrale conduite par Monsieur Lionel KINADJIAN, Expert Pêche et Aquaculture.

Ces échanges ont eu pour toile de fond, les axes du programme commun de travail entre la COREP et le Bureau Sous régional de la FAO pour l'Afrique Centrale en 2020.

- Le Secrétaire Exécutif a reçu en audience, le 17 février 2020 en présence de Madame BARRO Administrateur, Monsieur Alexis TCHAKONTE, Contrôleur Financier, venu au Siège de la COREP pour une mission de contrôle et de certification des comptes de la COREP pour l'exercice 2019, du 15 au 22 février 2020.

- Le Secrétaire Exécutif et Madame l'Administrateur BARRO ont reçu en audience, le 13 mars 2020 une délégation JA Gabon, conduite par Monsieur Arsène EMANE EFFAGA.

JA Gabon est venu solliciter l'appui de la COREP dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'activités.

- Le Secrétaire Exécutif et Monsieur l'Administrateur Emmanuel SABUNI KASEREKA ont été reçus en audience, le 17 mars 2020, respectivement par Madame l'Ambassadeur du Cameroun et Madame l'Ambassadeur d'Angola près la République Gabonaise.

Le but desdites audiences était de présenter nos civilités et échanger sur les questions d'intérêt commun avec ces Ambassadeurs des deux pays membres de la COREP accrédités récemment à Libreville en République Gabonaise.

- Le Secrétaire Exécutif et madame l'Administrateur BARRO, ont été reçus en audience par le Directeur Général de la CNSS à Libreville, le 18 mars 2020.

Au centre des entretiens, la poursuite des échanges quant à la prise en compte par la CNSS du personnel local de la COREP.

II. SUIVI DES CONCLUSIONS DES SESSIONS DU CONSEIL DES MINISTRES ET DES REUNIONS DU COMITE TECHNIQUE

Pour cette rubrique qui concerne les aspects institutionnels, la situation se présente comme suit :

- Nomination des Membres du Sous-Comité Scientifique :
 - Suite à la nomination au Gouvernement d'un des deux Membre du Sous-Comité Scientifique, la Guinée Equatoriale est appelée à procéder à son remplacement.
 - Quant à l'Angola, la situation reste toujours inchangée.
- Régularisation des contributions statutaires annuelles et paiement des arriérés des contributions au cours du 1^{er} trimestre 2020 :



- La COREP a enregistré un versement de la République du Cameroun au cours de ce premier trimestre 2020.
- Adhésion des pays observateurs à la Convention de la COREP : la Guinée Equatoriale reste le seul pays à n'avoir pas encore concrétisé son engagement d'adhésion à la Convention de la COREP.
- Adhésion à la Convention de la COREP des quatre (4) pays membres de la CEEAC, mais non membres de la COREP : les négociations sont en cours avec la République Centrafricaine pour son adhésion à la COREP.
- La Xème Session Ordinaire du Conseil des Ministres ainsi que la 16^{ème} Réunion du Comité Technique sont en cours de préparation.
- L'organisation de l'Audit sur les sources potentielles du financement de la COREP est en cours, avec l'appui du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale.

III. RENCONTRES REGIONALES ET INTERNATIONALES

- Au cours de ce trimestre, toutes les rencontres programmées ont été soit reportées soit annulées à cause du COVID-19.

IV. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION STRATEGIQUE 2016 – 2020 (PAS II)

A) Bilan des activités de l'année 2019.

Durant ce premier trimestre 2020, le Secrétariat Exécutif se devait d'évaluer son action durant l'année 2019, en rapport avec le Programme de Travail adopté pour l'année écoulée.

a-1) Activités liées à la gouvernance régionale des pêches et de l'aquaculture

Concernant la finalisation des projets des registres nationaux et du registre régional des navires de pêche industrielle, on constate quatre cas de figure :

- ✓ Finalisation effective: République du Congo et RD Congo.
- ✓ Finalisation en cours : République du Cameroun et République Gabonaise.
- ✓ En cours d'élaboration : République de Guinée Equatoriale et République Démocratique de Sao Tomé e Principe.
- ✓ Situation de statu quo : République d'Angola.

Quant aux actions d'accompagnement pour l'opérationnalisation des registres, celles-ci restent en attente des registres nationaux des navires.

S'agissant de l'organisation d'un atelier d'appropriation d'un outil numérique de gestion des registres des navires, cet atelier n'interviendra que quand les registres nationaux des navires seront disponibles.

a-2) Mise en place du centre régional d'excellence en aquaculture

Elle n'interviendra qu'après la finalisation et la signature du Protocole d'accord COREP-MINEPIA (Mission du Secrétariat Exécutif et cérémonie de signature à Yaoundé).



a-3) *Edition et diffusion du document du plan d'action stratégique 2016-2020 – PAS II*

L'édition et la diffusion de la Convention, du Plan d'Action Stratégique 2016-2020 (PAS II) et du Plan Stratégique Régional SCS sont en cours de réalisation.

a-4) *Mise en œuvre de la stratégie de l'information et de communication*

La présentation de l'application mobile COREP a été faite au Comité Technique, cette application permet aux internautes de consulter l'actualité de la COREP sur leurs Smartphones.

Le renouvellement du matériel amorti a été effectué en grande partie.

Concernant la mobilisation des points focaux nationaux pour alimenter le site web, il y a eu la sensibilisation des Membres du Comité Technique et la mission en Guinée Equatoriale.

Le suivi des projets de conception et d'édition de la Convention, du Plan d'Action Stratégique 2016-2020 (PAS II), du Plan Stratégique Régional SCS et du Manuel de Procédures opérationnelles SCS.

La publication des rapports des réunions et des missions est faite d'une manière régulière.

a-5) *Appui à la mise en œuvre des instruments internationaux*

Le Secrétariat Exécutif, toujours en coopération avec la FAO, a poursuivi les actions d'appui aux procédures de ratification (d'adhésion ou de signature) des instruments internationaux relatifs à la pêche dans les pays de la zone COREP (ex : Sensibilisation des Membres du Comité Technique et mission en Guinée Equatoriale).

a-6) *Mission d'un auditeur pour l'étude sur le financement approprié de la COREP*

Cette activité est en cours de réalisation.

a-7) *Autres activités*

L'équipement informatique a été acheté en partie

B) Programme de travail de l'année 2020.

Le premier trimestre 2020 a été également marqué par l'élaboration du projet de Programme de travail pour l'année 2020. Ce projet, qui sera soumis à l'appréciation du Comité Technique, comprendra les éléments essentiels suivants (en ce qui concerne le Plan d'Action Stratégique).

b-1) *Évaluation du PAS II et édition/diffusion du PAS III*

Il s'agira d'évaluer le PAS II (2016-2020), de proposer des axes stratégiques pour le PAS III (2021-2025) et, enfin, d'éditer et diffuser ce PAS III.

b-2) *Activités liées à la gouvernance régionale des pêches et de l'aquaculture*

Il est prévu la finalisation des projets des registres nationaux et du registre régional des navires de pêche industrielle, l'exécution des actions d'accompagnement pour l'opérationnalisation des registres ainsi que l'édition et la diffusion du Manuel des procédures opérationnelles SCS.



b-3) Mise en place du Centre Régional d'Excellence en Aquaculture

Pour ce projet, on compte réaliser les trois actions suivantes :

- ✓ Finalisation et signature du Protocole d'accord COREP-MINEPIA (Mission du Secrétariat Exécutif et cérémonie de signature à Yaoundé).
- ✓ Elaboration et édition du manuel de formation des producteurs d'alevins et des producteurs de poissons marchands.
- ✓ Renforcement des capacités en matière de développement des projets d'investissement dans l'aquaculture commerciale, avec l'appui de la FAO.

b-4) Mise en œuvre de la stratégie de l'information et de la communication

Au cours de l'année 2020, la stratégie sera focalisée sur :

- ✓ La poursuite du renouvellement du matériel amorti.
- ✓ La conception, l'édition et la publication des brochures, des dépliants, etc
- ✓ La gestion régulière du site web

b-5) Appui à la mise en œuvre des Instruments Internationaux

Le Secrétariat Exécutif, toujours en coopération avec la FAO, va poursuivre les actions de sensibilisation pour l'adhésion (ratification ou signature) des instruments internationaux relatifs à la pêche dans les pays membres.

b-6) Projet de renforcement des capacités des acteurs de la pêche

L'intervention en République du Congo consistera à l'amélioration de la situation économique et sociale des communautés de pêche de Monoko Bolé/District de Dongou /Département de la Likouala.

L'intervention en République de Guinée Equatoriale impliquera des activités d'appui à la communauté de 623 pêcheurs de la zone KOGO, dont une coopérative des transformatrices du poisson et 25 groupements de pêcheurs, répartis sur 46 débarcadères.

L'intervention en République du Cameroun consistera à des activités d'appui à la communauté du centre de pêche de Yoyo (Région du Littoral), en matière de gestion responsable des pêcheries et des activités post-captures.

b-7) Mission d'un auditeur pour l'étude sur le financement approprié de la COREP

Cette activité sera menée avec l'appui du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale.

b-8) Autres activités

Il s'agit des installations/équipements de bureaux ainsi que des travaux d'aménagement du siège de la COREP.



V. GESTION FINANCIERE ET ADMINISTRATIVE

La gestion financière de la COREP Pour ce premier trimestre 2020 se présente ainsi qu'il suit:

V-1 Gestion Financière

Rapport financier

Tableau synthèse

Libellé	Recettes
Report au 1er janvier 2020	192 986 101
Recettes	43 000 000
Recettes cumulées	235 986 101
Dépenses	75 326 339
Reste:	160 659 762

Tableau détaillé

Date	Libellé	Recettes	Dépenses	Solde
	Report au 1er janvier 2020	192 986 101		
	<i>Recettes</i>			
13-janv-20	Virement reçu arriérés contributions Cameroun	43 000 000		
	Sous-total:	235 986 101		
	<i>Dépenses</i>			
	Dépenses sur fonds des Etats Membres et de la CEEAC:			
31-janv-20			13 315 871	
29-févr-20			30 255 520	
31-mars-20			31 754 948	
	Sous-total:		75 326 339	
	TOTAL GENERAL	235 986 101	75 326 339	160 659 762

Le solde supposé à la fin du premier trimestre 2020 dans nos écritures comptables, est de **160.659.762 F CFA**.

Le solde réel à la fin du troisième trimestre 2020 est de :

- 159.254.911 F CFA, à la banque et
- 1.904.851 F CFA à la caisse.

Soit un total global de **161.159.762 F CFA**

On constate qu'il y a une différence de 500.000 F CFA correspondant au montant d'un Chèque n°6549476 enregistré au livre journal de la COREP en mars, mais qui n'avait pas encore été pris en compte par la BGFIBank.



Il sied de souligner que la différence de 3 F constaté dans nos écritures depuis le troisième trimestre de l'année 2019, à la suite d'une erreur d'imputation par la banque BGFI, a été corrigé en janvier 2020. Il en est de même pour la différence de 9 Francs CFA émanant d'un surplus des frais de transferts effectués par la Banque à trois (3) experts, à raison de 3 francs par expert, résultat des arrondis opérés sur les écritures passées au compte.

Il est important de souligner qu'en ce premier trimestre, la COREP a reçue au mois de janvier, un seul virement de Quarante-trois millions (43.000.000) de Francs CFA, relatif aux arriérés de contributions de l'année 2019 de la République du Cameroun.

Cette contribution a permis au Secrétariat Exécutif de la COREP d'honorer certains engagements ce trimestre.

Pour des raisons de calendriers Ministériels, la première réunion statutaire de l'année, réunion exclusivement budgétaire, prévue pour le mois de mars, n'a pu se tenir.

Toutefois, le Contrôleur Financier de la COREP, invité par Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COREP par lettre N°024/SE-COREP/20 du 30 janvier 2020, a déjà, au cours de sa mission du 15 au 22 février 2020, procédé au contrôle et la certification des comptes de l'exercice 2019. Le rapport général issu de ces travaux, comme il est de coutume, sera présenté à la prochaine Réunion du Comité Technique de la COREP.

V-2 Gestion Administrative

V.2.1 Gestion des Ressources Humaines

Seuls la Technicienne de Surface et l'un des Gardiens ont pu bénéficier des congés, annuels (pour la Technicienne), partiels (pour le Gardien) au cours de ce trimestre.

Après une période d'essai d'un (1) mois passée avec succès au sein de notre institution, le Secrétaire Exécutif a recruté Monsieur MANGALA MOUSSAVOU Gamaliel, pour servir en qualité de Chauffeur. Et ce, depuis le 03 janvier 2020, en remplacement de Monsieur MBADINGA Joseph, licencié en novembre 2019 pour faute lourde.

V.2.2 Gestion du patrimoine

Au cours de ces trois mois, le Secrétariat Exécutif a fait poursuivre les travaux, initiés au quatrième trimestre 2019, de son matériel roulant, notamment la réparation du véhicule Peugeot 607, immatriculé « CEEAC 05 » attribué au Secrétaire Exécutif de la COREP et de l'entretien du véhicule Toyota Yaris « COREP 06 ». Ainsi qu'à l'entretien partiel du matériel et du mobilier de bureau, de l'espace vert et de la voirie au Siège de l'institution.

Le Secrétariat Exécutif a, au cours de ce trimestre, acquis un nouveau véhicule de marque « Toyota Hilux » immatriculé « COREP 10 », pour remplacer le véhicule « COREP 04 » de la même marque, volé en octobre 2019.



CONCLUSION

Au titre du premier trimestre de l'année en cours, le Secrétariat Exécutif de la COREP a poursuivi l'exécution des tâches de ses missions régaliennes comme à l'accoutumée.

Pour l'essentiel, il s'agit de :

- l'accueil au Siège de la Commission de Monsieur le Contrôleur Financier venu en mission de vérification et de certification des comptes de l'exercice 2019 de la COREP. Son rapport général sera présenté à la prochaine réunion du Comité Technique de la COREP ;
- des audiences accordées par leurs Excellences Ambassadeurs de la République du Cameroun et de la République d'Angola nouvellement accréditées en République Gabonaise. Ces audiences nous ont permis de présenter nos civilités et d'exprimer notre volonté de poursuivre une coopération agissante et fructueuse comme par le passé avec leurs prédécesseurs ;
- des préparatifs des documents fondamentaux devant constituer l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité Technique et de la Session Ordinaire du Conseil des Ministres.

Enfin, il va s'en dire que l'apparition de la pandémie Coronavirus (COVID-19) dans la zone COREP a freiné l'exécution au mieux de notre programme de travail.

L'illustration parfaite est, entre autres, le ralentissement constaté au niveau de certains Etats dans la mise en œuvre des projets de renforcement des capacités des acteurs de la pêche à cause des mesures barrières de sécurité sanitaire édictées par les Gouvernements.

Fait à Libreville, le 31 mars 2020

Le Secrétaire Exécutif

Emile ESSEMA

